

ASSURANCE COLLECTIVE

Truc pour limiter les hausses de coûts

Chaque année, les assureurs ajustent les primes en fonction des réclamations remboursées aux personnes assurées. Plus on réclame collectivement, plus ça coûte cher. Chacun peut contribuer à limiter ces hausses.

Achetez vos médicaments pour 3 mois

POURQUOI ?

Un approvisionnement de trois mois coûte généralement moins cher que trois renouvellements mensuels. Chaque renouvellement entraîne des honoraires professionnels facturés par le pharmacien(ne).

En renouvelant vos médicaments pour un mois, vous payez les honoraires professionnels du pharmacien(ne) pour la préparation de l'ordonnance à chaque achat alors que si vous achetez vos médicaments pour trois mois, vous ne paierez ces honoraires qu'une fois.

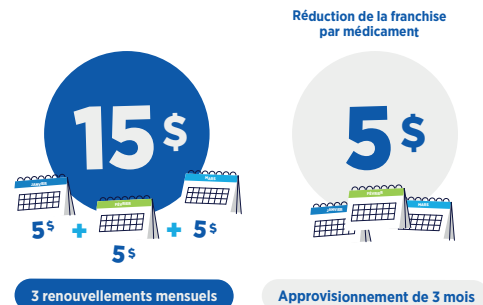
AVANTAGES :

- Moins d'honoraires de pharmacien(ne)
- Réduction du nombre de tickets modérateurs (franchise par médicament)
- Moins de réclamations soumises à l'assureur

Achetez vos médicaments pour plus d'un mois à la fois réduit les remboursements de l'assureur, ce qui contribue ainsi à garder votre prime plus stable.

BON À SAVOIR

Ceci est applicable notamment aux médicaments pris régulièrement pour des conditions de santé chroniques ou stables (ex. : diabète, cholestérol, contraceptifs). L'achat pour plus d'un mois pourrait ne pas être possible pour certains médicaments nécessitant des ajustements de posologie ou sous contrôle (ex. : psychostimulants [pour les gens vivant avec un TDAH]).



Il n'y a pas de secret, c'est mathématique!

PRIME =
réclamations + *frais de l'assureur*



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS